

RÈGLEMENTS OFFICIELS LOTO-MOISSON 2020

Nombre de billets imprimés : 13 000 numérotés de 00001 à 13 000

Coût du billet: 20\$ N° de licence RACJ : 430661-1

1. Le tirage se déroulera sous la surveillance de la firme comptable professionnelle agréée Godin, Lacroix & Associés Inc.
2. La période de mise en vente des billets commence le 19 mai 2020.
3. Le tirage aura lieu le jeudi 8 octobre à 18 h, au restaurant Le Rituel, situé au 967, Montée Dalton, Gatineau, J8R 3C5
4. Les paiements par chèque ne seront plus acceptés à partir du 30 septembre 2020.
5. La fermeture des ventes pour le tirage est le mercredi 30 septembre à 23h59.

RÉCLAMATION DES PRIX:

6. La banque alimentaire Moisson Outaouais communiquera avec les gagnant(e)s par téléphone dans les deux (2) jours ouvrables suivant la date du tirage, ou par courriel, le cas échéant.
7. Les prix doivent être réclamés au bureau de Moisson Outaouais au plus tard le 20 novembre à 16 h.
8. Les prix non réclamés dans les délais prescrits deviendront la propriété de Moisson Outaouais, et cette dernière est libre d'en disposer comme bon lui semble.
9. Les prix sont transférables, mais non-échangeables et non-monnayables. Les gagnants devront les accepter tels quels.

DESCRIPTION DES PRIX ET RÈGLES PARTICULIÈRES:

10. La liste des prix est comme suit :

#lot	Description des prix - Loto-Moisson 2020	Valeur des prix incluant les taxes
1	Abonnement annuel pour la famille - Musées des sciences et de l'innovation du Canada	141,25 \$
2	Abonnement annuel pour la famille - Musées des sciences et de l'innovation du Canada	141,25 \$
3	Abonnement annuel pour la famille - Musée des sciences et de l'innovation du Canada	141,25 \$
4	Forfait microbrasseries d'ici: chèques-cadeaux chez la Brasserie artisanale Gallicus, le Gainsbourg, le Bistro L'Autre Œil et les Brasseurs du Temps	165,00 \$
5	Chèque-cadeau pour 4 personnes au club de golf Le Sorcier et au restaurant Le Rituel	301,23 \$
6	Chèque-cadeau pour 4 personnes au club de golf Le Sorcier et au restaurant Le Rituel	301,23 \$
7	4 billets pour le spectacle de Martin Petit à La Maison de la culture et chèque-cadeau au Resto Bistro Rumeur	326,00 \$



8	Forfait sport extrême: 1 saut à l'élastique au Great Canadian Bungee, hébergement et petit-déjeuner gastronomique à l'Auberge de Mon Petit Chum B & B	335,46 \$
9	Forfait soir de spectacle : Souper gastronomique au Baccara et spectacle au Théâtre du Casino Lac-Leamy	402,41 \$
10	L'Expérience Nordik - 4 accès à l'Expérience thermale et 2 traitements Källa	430,01 \$
11	L'Expérience Nordik - 4 accès à l'Expérience thermale et 2 traitements Källa	430,01 \$
12	L'Expérience Nordik - 4 accès à l'Expérience thermale et 2 traitements Källa	430,01 \$
13	L'Expérience Nordik - 4 accès à l'Expérience thermale et 2 traitements Källa	430,01 \$
14	Chèque-cadeau à La Maison Simons de Gatineau	500,00 \$
15	Chèque-cadeau au Centre national des Arts	500,00 \$
16	Chèque-cadeau au Centre national des Arts	500,00 \$
17	Une nuitée au Fairmont Château Montebello avec entrée au Parc Oméga	535,00 \$
18	4 laissez-passer pour une descente en eau vive sur la rivière des Outaouais avec Rafting Momentum, 2 repas et nuitée au camping	600,00 \$
19	Forfait Sortie VIP boîte de nuit : Mezzanine pour 14 personnes à l'Aléa du Casino Lac-Leamy	643,86 \$
20	Forfait Héli-Tremblant : Vol en hélicoptère, souper au Casino Mont-Tremblant, 1 nuitée pour 2 et petit-déjeuner à l'hôtel.	747,34 \$
21	Forfait fan de hockey - 2 billets pour un match à domicile des Sénateurs d'Ottawa et une toile signée par Thomas Chabot	750,00 \$
22	L'Expérience Nordik Suprême - 6 accès à l'Expérience thermale, 2 traitements Källa et 2 massages	846,22 \$
23	L'Expérience Nordik Suprême - 6 accès à l'Expérience thermale, 2 traitements Källa et 2 massages	846,22 \$
24	<i>Forfait Amélioration Santé</i> de 8 mois, chez Santé Universelle	855,42 \$
25	<i>Forfait Amélioration Santé</i> de 8 mois, chez Santé Universelle	855,42 \$
26	Chèque-cadeau en épicerie chez IGA Extra Famille Charles (boul. Gréber)	1 000,00 \$
27	Chèque-cadeau en épicerie chez IGA Extra Famille Plante (boul. St-Joseph)	1 000,00 \$
28	Chèque-cadeau en épicerie chez IGA Extra des Grives	1 000,00 \$
29	Chèque-cadeau en épicerie chez IGA Extra St-Jacques (montée Paiement)	1 000,00 \$



30	Chèque-cadeau en épicerie chez IGA Famille Grenier-Fortin de Masson-Angers	1 000,00 \$
31	Forfait Gourmand : Chèques-cadeaux chez : Les Fougères, l'Arôme, le Houston, le Belga, La Squadra et Soif Bar à vin	1 160,00 \$
32	Forfait escapade : 2 nuitées dans une suite au Hilton Lac-Leamy, repas au Banco et à l'Arôme et petits-déjeuners pour 2	1 167,00 \$
33	Un abonnement annuel au programme Amélioration Santé chez Santé Universelle	1 283,13 \$
34	Un abonnement annuel au programme Amélioration Santé chez Santé Universelle	1 283,13 \$
35	L'Expérience Nordik Ultime - 12 accès à l'Expérience thermale, 4 traitements Källa et 2 massages	1 439,49 \$
36	L'Expérience Nordik Ultime - 12 accès à l'Expérience thermale, 4 traitements Källa et 2 massages	1 439,49 \$
37	Chèque-cadeau pour un <i>Matelas de rêve</i> de chez Matelas Lapensée	1 724,63 \$
38	Crédit sur un voyage de 2500 \$ avec Voyage Aquarelle et Sunwing	2 500,00 \$
39	Forfait Royal : 1 nuitée dans la Suite royale du Hilton Lac-Leamy, repas pour 2 au Baccara et à l'Arôme	3 863,16 \$
40	La voiture de vos rêves ! Une Subaru Crosstrek automatique 2020, de chez Otto's Subaru (incluant taxes, préparation et immatriculation)	35 122,56 \$
	TOTAL	68 137,19 \$

CONDITIONS GÉNÉRALES ET ADMISSIBILITÉ DE LA LOTERIE:

11. Les billets sont achetés en nom personnel uniquement.
12. Billets. Les prix seront tirés au sort en ordre croissant, allant de la plus petite à la plus grande valeur. L'achat des billets est final et non remboursable. Dans le cas de paiement par chèque, l'acheteur sera avisé par téléphone, dans les 24 heures, en cas de chèque sans provision. Il devra alors se présenter dans les deux (2) jours ouvrables suivants au bureau de Moisson Outaouais pour acheter son ou ses billets en argent comptant. Dans tous les cas, les billets seront considérés comme la propriété de Moisson Outaouais jusqu'à la réception du paiement final.
13. Conflit. Tout conflit sur l'interprétation des règlements sera soumis au Conseil d'administration de Moisson Outaouais qui demandera au besoin un avis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin de prendre une décision finale.
14. L'achat d'un billet ne donne pas droit à un reçu aux fins de l'impôt.
15. Moisson Outaouais ou ses représentants se réservent le droit de disqualifier une personne ou d'annuler une ou plusieurs participations d'une personne si elle participe ou tente de participer à la présente loterie en utilisant un moyen contraire aux présentes règles ou de nature à être inéquitable envers les autres participants (ex.: usage frauduleux d'un billet de tirage). Cette personne pourrait être référée aux autorités judiciaires compétentes.

16. Le détenteur du billet gagnant dégage de toute responsabilité Moisson Outaouais et ses représentants, leur agence de publicité et de promotion, leurs employés, agents et représentants, pour tout dommage de quelque nature que ce soit qu'il pourrait subir en raison de l'acceptation ou de l'utilisation du prix.
17. En participant ou en tentant de participer à la présente loterie, toute personne dégage Moisson Outaouais et ses représentants, leur agence de publicité et de promotion, leurs employés, agents et représentants de toute responsabilité et de tout dommage qu'elle pourrait subir en raison de sa participation ou tentative de participation à la loterie.
18. En participant à ce tirage, la personne gagnante autorise les organisateurs du tirage et leurs représentants à utiliser, si requis, son nom, photographie, image et déclaration relative au prix à des fins publicitaires, et ce, sans aucune forme de rémunération.
19. Aux fins du présent règlement, le participant est la personne dont le nom apparaît sur le talon du billet de tirage. Le cas échéant, c'est à cette personne que sera remis le prix. Si un billet est acheté collectivement par plus d'une personne, les acheteurs participants doivent encercler sur le billet le nom de la personne qui recevra le prix individuellement. Les participants du groupe pourront ensuite convenir ensemble du partage du prix entre eux.
20. Pour participer à cette loterie, il faut être âgé de 18 ans et plus. L'achat d'un billet au nom d'une personne mineure est interdit.
21. Les personnes suivantes ne sont pas admissibles au tirage : les employés et les membres du conseil d'administration de Moisson Outaouais, le personnel de la firme de vérification ainsi que toutes les personnes vivant sous le même toit que ceux-ci.

Moisson Outaouais

37, rue Bombardier

Gatineau (QC) Canada, J8R 0G4

Téléphone : 819 669-2000

Télécopieur : 819 669-9851

Courriel : info@MoissonOutaouais.com

Site Web : www.MoissonOutaouais.com

N° d'œuvre de bienfaisance : 834961963RR0001

N° de licence RACJ : 430661-1